

LES CAPPÉS/CAPPÉS+ ET FLOORÉS/FLOORÉS+

Investir avec du levier, à la hausse comme à la baisse, en visant un montant maximum de remboursement connu à l'avance, ce qui peut être favorable ou défavorable pour l'investisseur !

Produits présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance

- **Émetteur** : BNP Paribas Issuance B.V.⁽¹⁾⁽²⁾ (véhicule d'émission dédié de droit néerlandais)
- **Garant de la formule** : BNP Paribas S.A.⁽¹⁾⁽²⁾

À destination d'investisseurs disposant d'expériences et de connaissances spécifiques pour comprendre les caractéristiques du produit (le sous-jacent, l'effet de levier...), en évaluer les risques⁽³⁾ et suivre son évolution en temps réel afin de prendre des positions rapidement.

(1) Notations de crédit au 28 janvier 2025 :

- BNP Paribas Issuance B.V. : Standard & Poor's A+
- BNP Paribas S.A. : Standard & Poor's A+, Moody's A1 et Fitch Ratings A+

Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant de la formule.

Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

- (2) L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule.
- (3) Les principaux facteurs de risques sont présentés page 17.

PRODUITS DE BOURSE
AU CŒUR DES MARCHÉS

N° Vert 0 800 235 000

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.produitsdebourse.bnpparibas.fr

BROCHURE CAPPÉS(+)/FLOORÉS(+)



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Les Certificats Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ (ou Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ »)

Les Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ sont des produits de Bourse qui permettent d'investir sur un actif (indice ou action) avec un effet de levier. L'effet de levier multiplie la performance de l'actif sous-jacent, à la hausse comme à la baisse, ce qui peut être favorable ou défavorable à l'investisseur.

Ces Certificats sont adaptés dans le cadre d'un scénario de marché modérément haussier, stable ou modérément baissier.

Le gain potentiel est plafonné à un montant de remboursement maximum connu dès l'émission du produit (il s'agit de l'écart entre la Borne Haute et la Borne Basse ajusté de la parité).

Les Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ se négocient aussi simplement qu'une action et cotent en continu sur différentes plateformes de négociation dont Euronext Paris⁽¹⁾.

Comme tout investissement en Bourse, les Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ présentent un risque de perte en capital. L'investisseur peut perdre l'intégralité du montant investi. Ces produits sont des instruments de diversification ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Dans cette brochure, nous vous présenterons le fonctionnement, l'intérêt et les risques que présente un investissement dans ces Certificats.

Pour découvrir notre gamme de Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ et comprendre leurs mécanismes, vous pouvez consulter notre site Internet www.produitsdebourse.bnpparibas.fr (rubrique Produits / Cappé / Cappé + / Flooré / Flooré +).

De manière générale, nous vous invitons à consulter le plus souvent possible la valeur de votre investissement et rester informé des nouvelles les plus récentes sur le produit dans lequel vous avez investi.



(1) Dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Vous pouvez consulter à tout moment les horaires de cotation des Cappés/Cappés+ / Floorés/Floorés+ sur notre site: www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/horaires-de-cotation.

1. Le Cappé

1. 1. Caractéristiques du Cappé

Un Cappé permet de prendre position à la hausse sur une action ou un indice appelé sous-jacent en visant une évolution potentiellement favorable à court terme grâce à l'effet de levier. L'effet de levier amplifie la performance de l'actif sous-jacent à la hausse comme à la baisse, ce qui peut être favorable ou défavorable à l'investisseur.

Le Cappé est caractérisé par deux bornes fixes définies par l'Émetteur à l'émission du produit :

- une **Borne Basse**
- une **Borne Haute**

L'écart entre les deux bornes ajusté de la parité⁽¹⁾ représente le montant de remboursement **maximum** du Cappé, **connu dès l'émission**.

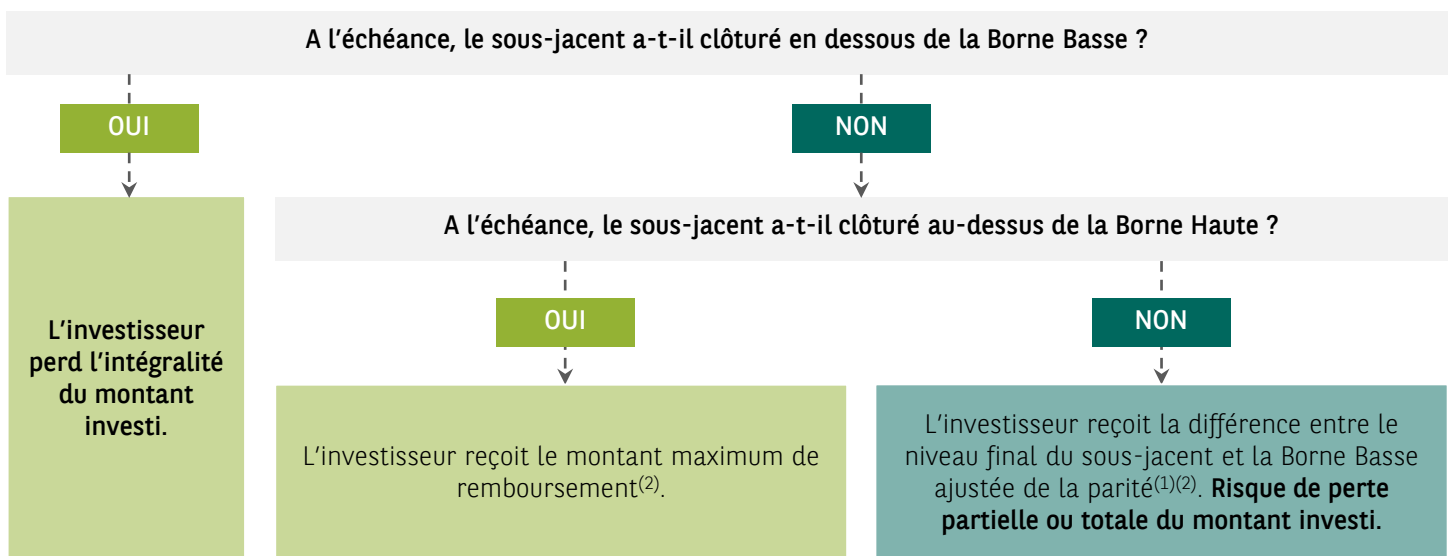
Il possède une **date d'échéance** (ou date de maturité) qui représente la limite de durée de vie du Cappé. Cette date d'échéance est fixée dès l'émission, l'horizon d'investissement est en général compris entre 1 et 6 mois.

1. 2. Fonctionnement du Cappé

À l'échéance, le montant de remboursement du Cappé sera :

- égal au montant maximum de remboursement si le sous-jacent clôture au-dessus de la Borne Haute du Cappé.
- égal à la différence entre le niveau final du sous-jacent et la Borne Basse ajustée de la parité si le sous-jacent clôture entre les deux bornes ; **dans ce cas il existe un risque de perte partielle ou totale du montant investi**. (Plus d'informations sur le niveau final du sous-jacent à l'échéance dans le schéma récapitulatif ci-dessous).
- égal à 0 si le sous-jacent clôture sous la Borne Basse du Cappé. **Dans ce cas, il existe une perte totale en capital**.

Schéma récapitulatif



(1) La parité correspond au nombre de Certificats nécessaires pour acquérir une unité de sous-jacent.

(2) Hors frais de commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et de faillite, défaut de paiement et de mise en résolution du Garant de la formule.

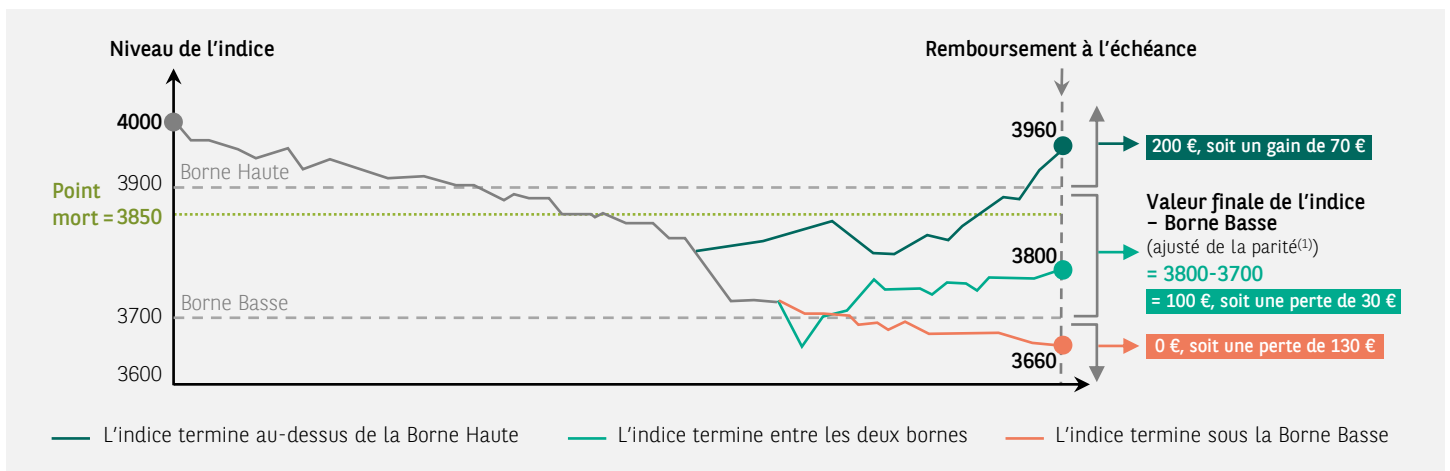
1. 3. Illustration

Les données chiffrées dans ces exemples n'ont qu'une valeur informative pour illustrer le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Pour suivre en permanence l'évolution du prix de votre Cappé, vous pouvez consulter la page qui lui est consacrée sur notre site Internet (Rubrique Produits / Cappé) www.produitsdebourse.bnpparibas.fr

Le Cappé décrit dans cet exemple a une parité de 1 et son sous-jacent est un indice (dividendes non réinvestis). Le jour de son émission, un investisseur décide d'acquérir à 130€ un Cappé qui permet d'investir sur un indice cotant actuellement 4000 points sur le marché.

- **Borne Basse** : 3700 points (soit 7,5% sous le niveau actuel de l'indice sous-jacent)
- **Borne Haute** : 3900 points (soit 2,5% sous le niveau actuel de l'indice sous-jacent)
- **Échéance** : 6 mois
- **Maximum de remboursement** : 200 € (correspondant à l'écart entre les deux bornes de 200 points ajusté de la parité, soit une évolution du Certificat Cappé de 53,8% si l'indice progresse, stagne ou ne baisse pas plus de 7,5% par rapport à son niveau à l'émission)



Scénario défavorable

À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **sous les 3700 points** (Borne Basse) : la valeur de remboursement du Cappé est **nulle** et **l'investisseur perd l'intégralité de son investissement**.

Scénario médian

À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **entre les deux bornes** : le Cappé est remboursé de la **différence entre le niveau final de l'indice et la Borne Basse, ajustée de la parité ; risque de perte partielle du montant investi**.

Le taux de rendement actuariel net de l'investissement est de -40,75%⁽²⁾.

Scénario favorable

À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **au-dessus des 3900 points** (Borne Haute) : l'investisseur reçoit le **montant maximum de remboursement, soit 200 €**.

Le taux de rendement actuariel net de l'investissement est de 136,11%⁽²⁾.

Calcul du point mort⁽³⁾ (cas d'un Cappé acheté 130 €) :

$$\text{Point mort du Cappé} = \text{Borne Basse} + (\text{Prix d'achat} \times \text{Parité})$$

Pour ce Cappé acheté 130€, et dont les bornes se situent à 3700 – 3900 points, l'investisseur réalisera une plus-value si l'indice clôture à l'échéance au-dessus de $3700 + (130 \times 1) = 3830$ points. Ce niveau de 3830 points représente le point mort du Certificat Cappé.

À l'échéance, l'investisseur est perdant si l'indice clôture sous ce niveau. Au-dessus de ce point mort, le Cappé, à l'échéance, se valorisera d'un euro pour chaque point d'indice supplémentaire, dans la limite des 200 € du montant de remboursement maximum.

(1) La parité correspond au nombre de Certificats nécessaires pour acquérir une unité de sous-jacent.

(2) Hors frais de commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et de faillite, défaut de paiement et de mise en résolution du Garant de la formule.

(3) Le point mort permet d'évaluer à partir de quel niveau du sous-jacent l'investisseur réalisera une plus-value à l'échéance.

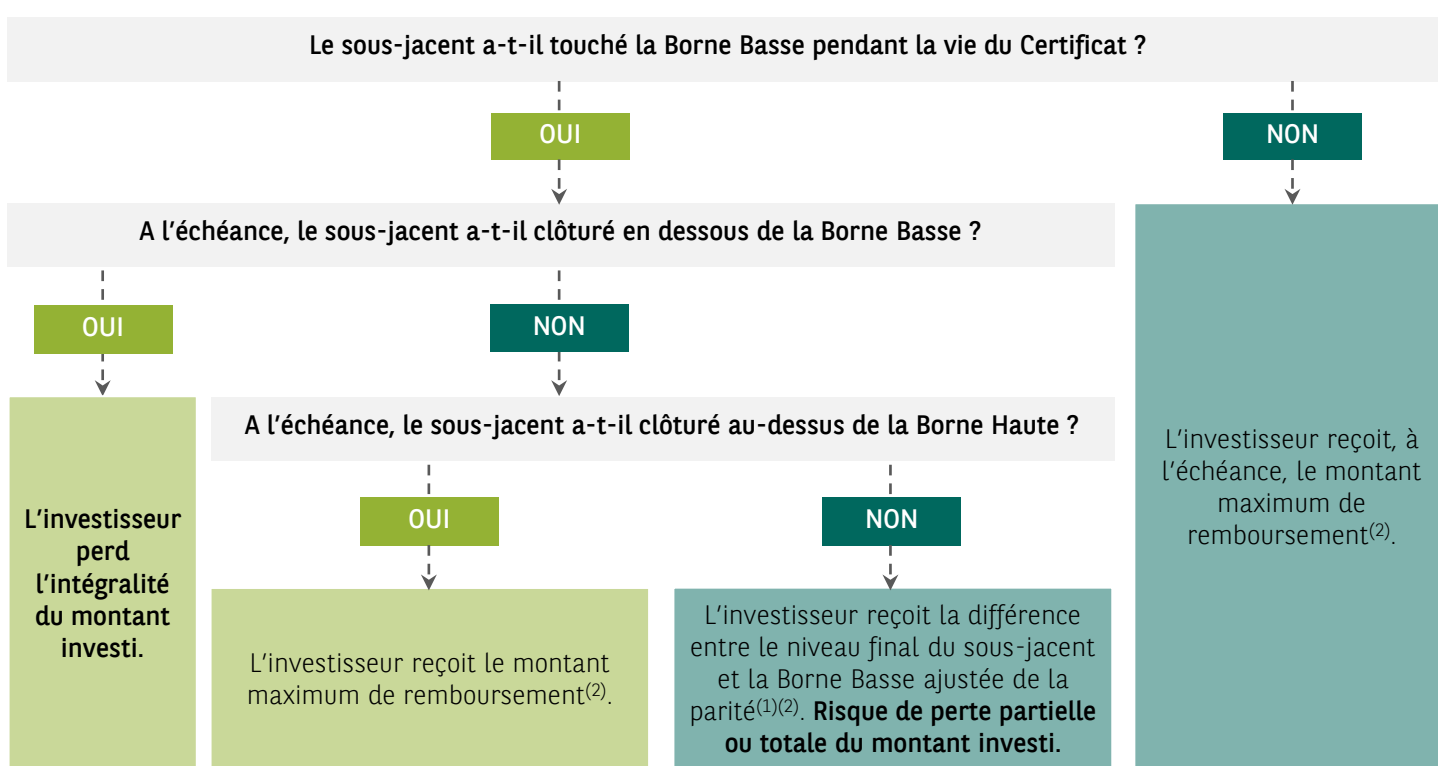
2. Le Cappé+

2. 1. Caractéristiques et fonctionnement du Cappé+

Le Cappé+ fonctionne d'une manière analogue au Cappé si ce n'est qu'il possède une dimension supplémentaire : **tant que le cours du sous-jacent n'a pas touché la Borne Basse pendant la vie du Certificat, vous recevez à l'échéance la valeur maximale de remboursement.** Dans le cas où le cours du sous-jacent touche la Borne Basse en cours de vie du Cappé+, ce dernier fonctionne alors comme un Cappé.

Les Cappés et Cappés+ sont donc très similaires, mais ces derniers correspondent à un profil d'investissement moins offensif car ils offrent plus de chances d'obtenir le remboursement maximum à l'échéance. En toute logique, leur cours de négociation est également plus élevé.

Schéma récapitulatif



(1) La parité correspond au nombre de Certificats nécessaires pour acquérir une unité de sous-jacent.

(2) Hors frais de commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et de faillite, défaut de paiement et de mise en résolution du Garant de la formule.

2. 2. Illustration

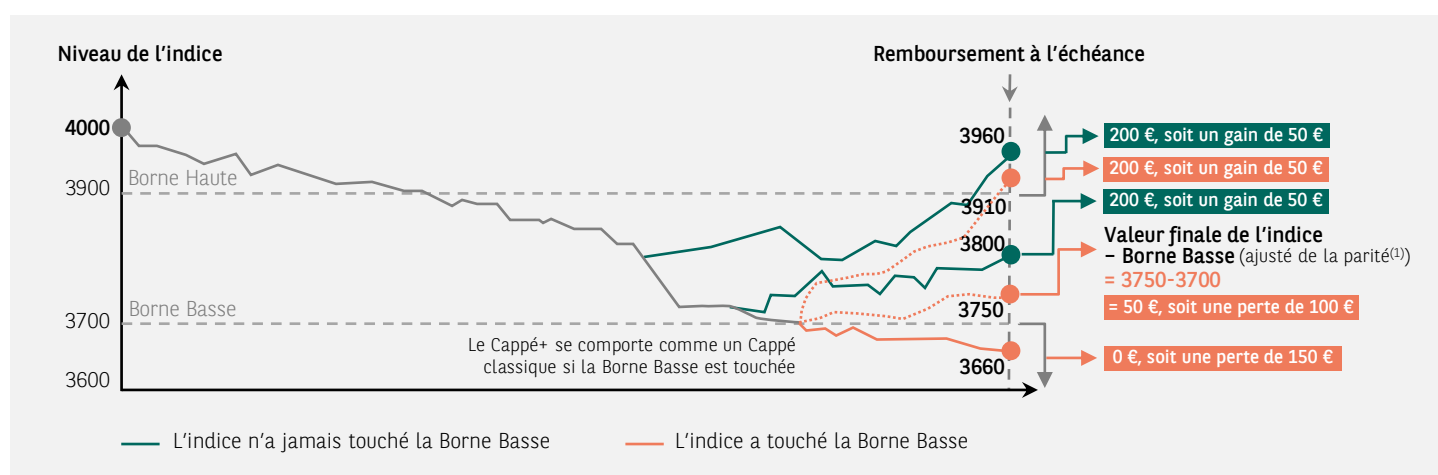
Les données chiffrées dans ces exemples n'ont qu'une valeur informative pour illustrer le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Pour suivre en permanence l'évolution du prix de votre Cappé+, vous pouvez consulter la page qui lui est consacrée sur notre site Internet www.produitsdebourse.bnpparibas.fr (Rubrique Produits / Cappé+).

Le Cappé+ décrit dans cet exemple a une parité de 1 et son sous-jacent est un indice (dividendes non réinvestis).

Le jour de son émission, un investisseur décide d'acquérir à 150€ un Cappé+ qui permet d'investir sur un indice cotant actuellement 4000 points sur le marché.

- **Borne Basse** : 3700 points (soit 7,5% sous le niveau actuel de l'indice sous-jacent)
- **Borne Haute** : 3900 points (soit 2,5% sous le niveau actuel de l'indice sous-jacent)
- **Échéance** : 6 mois
- **Maximum de remboursement** : 200 € (correspondant à l'écart entre les deux bornes de 200 points ajusté de la parité, soit une évolution du Cappé+ de 33% si l'indice progresse, stagne ou ne baisse pas plus de 2,5% par rapport à son niveau à l'émission)



À l'échéance, deux scénarios possibles :

▪ La Borne Basse est touchée en cours de vie

Si la Borne Basse a été touchée en cours de vie du Cappé+ : le Cappé+ se comporte alors comme un Cappé classique.

- **Scénario défavorable** : À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **sous les 3700 points** (Borne Basse) : la valeur de remboursement du Cappé est **nulle** et **l'investisseur perd l'intégralité de son investissement**.
- **Scénario médian** : À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **entre les deux bornes** : le Cappé est remboursé de la **différence entre le niveau final de l'indice et la Borne Basse, ajustée de la parité** ; **risque de perte partielle du montant investi**.
- **Scénario favorable** : À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **au-dessus des 3900 points** (Borne Haute) : l'investisseur reçoit le **montant maximum de remboursement**, soit 200 €.

▪ La Borne Basse n'est pas touchée en cours de vie

Le niveau final de l'indice est **au-dessus des 3700 points** et la Borne Basse n'a **jamais été touchée** en cours de vie du Cappé+ : l'investisseur reçoit le **montant maximum de remboursement**, soit 200 €.

(1) La parité correspond au nombre de Certificats nécessaires pour acquérir une unité de sous-jacent.

3. Avantages et inconvénients des Cappés et Cappés+

AVANTAGES

- Grâce à l'effet de levier, les Cappés et Cappés+ offrent une performance potentiellement favorable à l'échéance, dans un contexte de marché stable ou modérément haussier.
- Dès la souscription, l'investisseur connaît le montant maximum de remboursement qu'il peut obtenir à l'échéance.
- Les Cappés+ offrent plus de chance d'obtenir le montant maximum de remboursement tant que la Borne Basse n'est pas touchée en cours de vie du Certificat.
- Les Cappés et Cappés+ sont cotés en continu⁽¹⁾ sur différentes plateformes de négociation dont Euronext Access Paris, et s'échangent aussi simplement qu'une action. La liquidité de ces Certificats est assurée par le groupe BNP Paribas.

INCONVÉNIENTS

- **Les Cappés et Cappés+ sont des produits présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.**
- De par l'effet de levier qu'ils procurent, les Cappés et Cappés+ sont des produits risqués réservés aux investisseurs disposant de connaissances spécifiques.
- L'investisseur perd l'intégralité de son investissement si le sous-jacent clôture sous la Borne Basse du Cappé ou Cappé+ à l'échéance.
- La performance du Cappé ou Cappé+ est plafonnée à la hausse au montant maximum de remboursement à l'échéance.
- Les dividendes éventuels détachés par l'actif sous-jacent au Cappé ou Cappé+ ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance du sous-jacent ; ceci résulte, pour l'investisseur, en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- Les Cappés et Cappés+ indexés sur un sous-jacent cotant sur une devise autre que l'euro n'offrent pas de protection contre le risque de change ; ils sont donc exposés aux variations des taux de change.

(1) Dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Vous pouvez consulter à tout moment les horaires de cotation des Cappés et Cappés+ sur notre site: www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/horaires-de-cotation.

4. Comprendre les frais associés au Cappé et Cappé+

- **La fourchette achat/vente*** : La fourchette achat/vente change en fonction des produits et des dates d'échéance, et peut être étendue en fonction des conditions de marché.
- **Frais de courtage** : Les frais de courtage sont prélevés lors de l'achat ou la vente de votre Cappé ou Cappé+ par votre intermédiaire financier. Pour toutes questions relatives à ces frais, veuillez vous rapprocher de votre intermédiaire financier.

*Les frais évoqués dans ce paragraphe sont déjà inclus dans le prix du Cappé ou Cappé+.

Profil d'investissement

Il faut choisir un Cappé adapté à votre profil de risque et au potentiel de performance que vous visez.

- Un investisseur au profil dynamique (avec une anticipation haussière) choisira un Cappé dont la Borne Haute est située au-dessus du cours du sous-jacent pour viser un rendement potentiel élevé. **En contrepartie, le risque de perte en capital partielle ou totale est plus élevé car la distance à la Borne Basse est moins élevée. On dit que le Certificat est « en dehors de la monnaie ».**
- A contrario, un investisseur plus défensif (avec une anticipation de stagnation, de hausse/baisse modérée) préférera un Cappé avec une Borne Haute située en dessous du cours du sous-jacent pour bénéficier d'une protection plus importante à la baisse. En contrepartie, la performance potentielle sera moins élevée. Le Certificat est dit « dans la monnaie ».

Cappé ou Cappé+ ?

Le choix d'un Cappé+ par rapport à un Cappé convient pour un investisseur souhaitant adopter une stratégie moins offensive. En effet, à bornes équivalentes, un investisseur a plus de probabilité d'être remboursé à la valeur maximum de remboursement en investissant sur un Cappé+. Toutefois, si la Borne Basse est touchée en cours de vie, le Cappé+ se comporte comme un Cappé et **il existe un risque de perte totale ou partielle du montant investi.**





5. Le Flooré

5.1. Caractéristiques du Flooré

Un Flooré permet de prendre position à la baisse sur une action ou un indice appelé sous-jacent en visant une évolution potentiellement favorable à court terme grâce à l'effet de levier. L'effet de levier amplifie la performance de l'actif sous-jacent à la hausse comme à la baisse, ce qui peut être favorable ou défavorable à l'investisseur.

Le Flooré est caractérisé par deux bornes fixes définies par l'Émetteur à l'émission du produit :

- une **Borne Basse**
- une **Borne Haute**

L'écart entre les deux bornes ajusté de la parité⁽¹⁾ représente le montant de remboursement **maximum** du Flooré, **connu dès l'émission**.

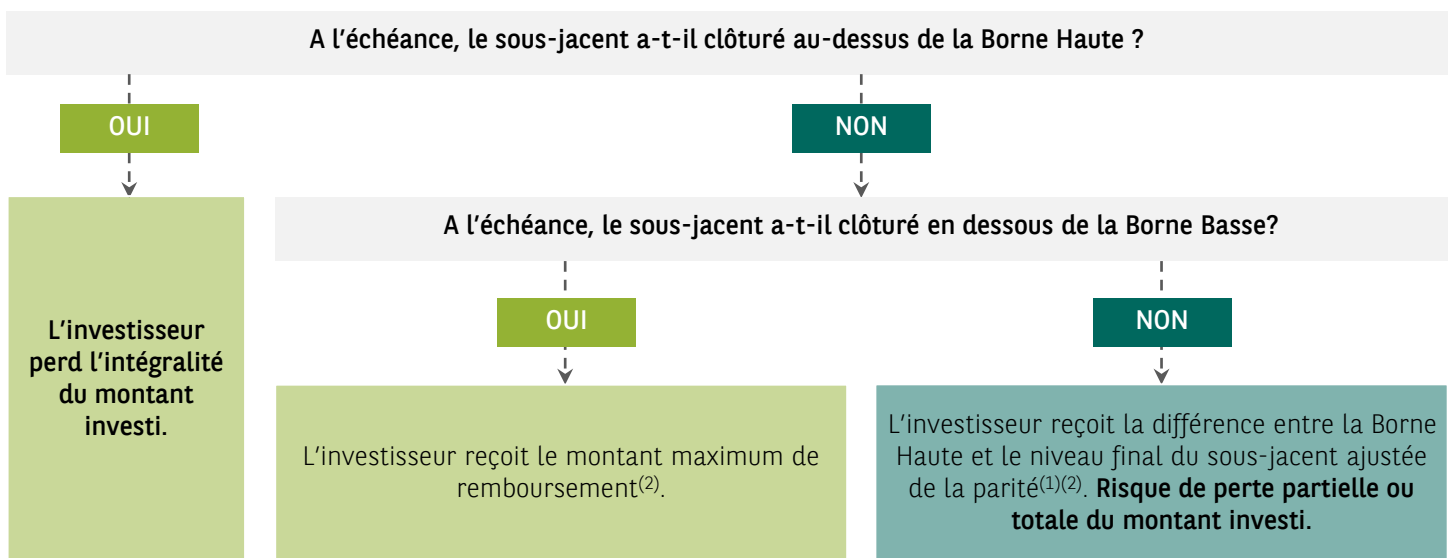
Il possède une **date d'échéance** (ou date de maturité) qui représente la limite de durée de vie du Flooré. Cette date d'échéance est fixée dès l'émission, l'horizon d'investissement est en général compris entre 1 et 6 mois.

5.2. Fonctionnement du Flooré

À l'échéance, le montant de remboursement du Flooré sera :

- égal au montant maximum de remboursement si le sous-jacent clôture en dessous de la Borne Basse du Flooré.
- égal à la différence entre la Borne Haute et le niveau final du sous-jacent ajustée de la parité si le sous-jacent clôture entre les deux bornes ; **dans ce cas il existe un risque de perte partielle ou totale du montant investi**. (Plus d'informations sur le niveau final du sous-jacent à l'échéance dans le schéma ci-dessous)
- égal à 0 si le sous-jacent clôture au-dessus de la Borne Haute du Flooré. **Dans ce cas, il existe une perte totale en capital**.

Schéma récapitulatif



(1) La parité correspond au nombre de Certificats nécessaires pour acquérir une unité de sous-jacent.

(2) Hors frais de commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et de faillite, défaut de paiement et de mise en résolution du Garant de la formule.

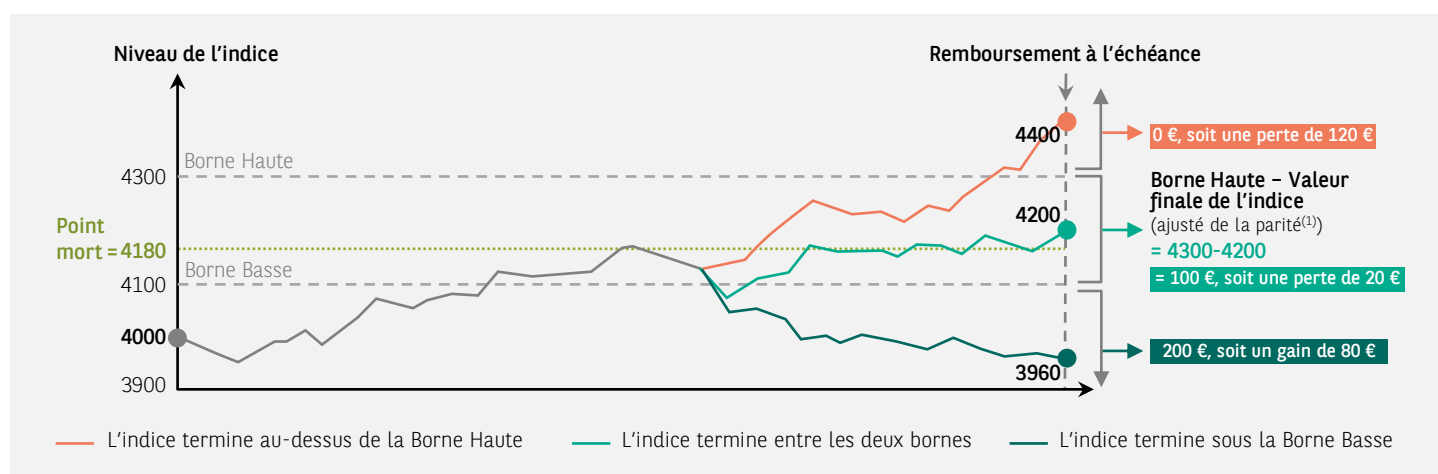
5. 3. Illustration

Les données chiffrées dans ces exemples n'ont qu'une valeur informative pour illustrer le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Pour suivre en permanence l'évolution du prix de votre Flooré, vous pouvez consulter la page qui lui est consacrée sur notre site Internet www.produitsdebourse.bnpparibas.fr (Rubrique Produits / Flooré).

Le Flooré décrit dans cet exemple a une parité de 1 et son sous-jacent est un indice (dividendes non réinvestis). Le jour de son émission, un investisseur décide d'acquérir à 120 € un Flooré qui permet d'investir sur un indice cotant actuellement 4000 points sur le marché.

- **Borne Basse** : 4100 points (soit 2,5% au-dessus du niveau actuel de l'indice sous-jacent)
- **Borne Haute** : 4300 points (soit 7,5% au-dessus du niveau actuel de l'indice sous-jacent)
- **Échéance** : 6 mois
- **Maximum de remboursement** : 200 € (correspondant à l'écart entre les deux bornes de 200 points ajusté de la parité, soit une évolution du Flooré de 66,6% si l'indice baisse, stagne ou ne progresse pas plus de 2,5% par rapport à son niveau à l'émission)



Scénario défavorable

À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **au-dessus des 4300 points** (Borne Haute) : la valeur de remboursement du Flooré est **nulle** et **l'investisseur perd l'intégralité de son investissement**.

Scénario médian

À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **entre les deux bornes** : le Flooré est remboursé de la **différence entre la Borne Haute et le niveau final de l'indice, ajustée de la parité** ; **risque de perte partielle du montant investi**.

Le taux de rendement actuariel net de l'investissement est de -30,49%⁽²⁾.

Scénario favorable

À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **en dessous des 4100 points** (Borne Basse) : l'investisseur reçoit le **montant maximum de remboursement**, soit 200 €.

Le taux de rendement actuariel net de l'investissement est de 176,98%⁽²⁾.

Calcul du point mort⁽³⁾ (cas d'un Flooré acheté 120 €) :

$$\text{Point mort du Flooré} = \text{Borne Haute} - (\text{Prix d'achat} \times \text{Parité})$$

Pour ce Flooré acheté 120€, et dont les bornes se situent à 4100 – 4300 points, l'investisseur réalisera une plus-value si l'indice clôture à l'échéance en dessous de $4300 - (120 \times 1) = 4180$ points. Ce niveau de 4180 points représente le point mort du Certificat Flooré.

À l'échéance, l'investisseur est perdant si l'indice clôture au-dessus de ce niveau. En dessous de ce point mort, le Flooré, à l'échéance, se valorisera d'un euro pour chaque point d'indice supplémentaire, dans la limite des 200 € du montant de remboursement maximum.

(1) La parité correspond au nombre de Certificats nécessaires pour acquérir une unité de sous-jacent.

(2) Hors frais de commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et de faillite, défaut de paiement et de mise en résolution du Garant de la formule.

(3) Le point mort permet d'évaluer à partir de quel niveau du sous-jacent l'investisseur réalisera une plus-value à l'échéance.

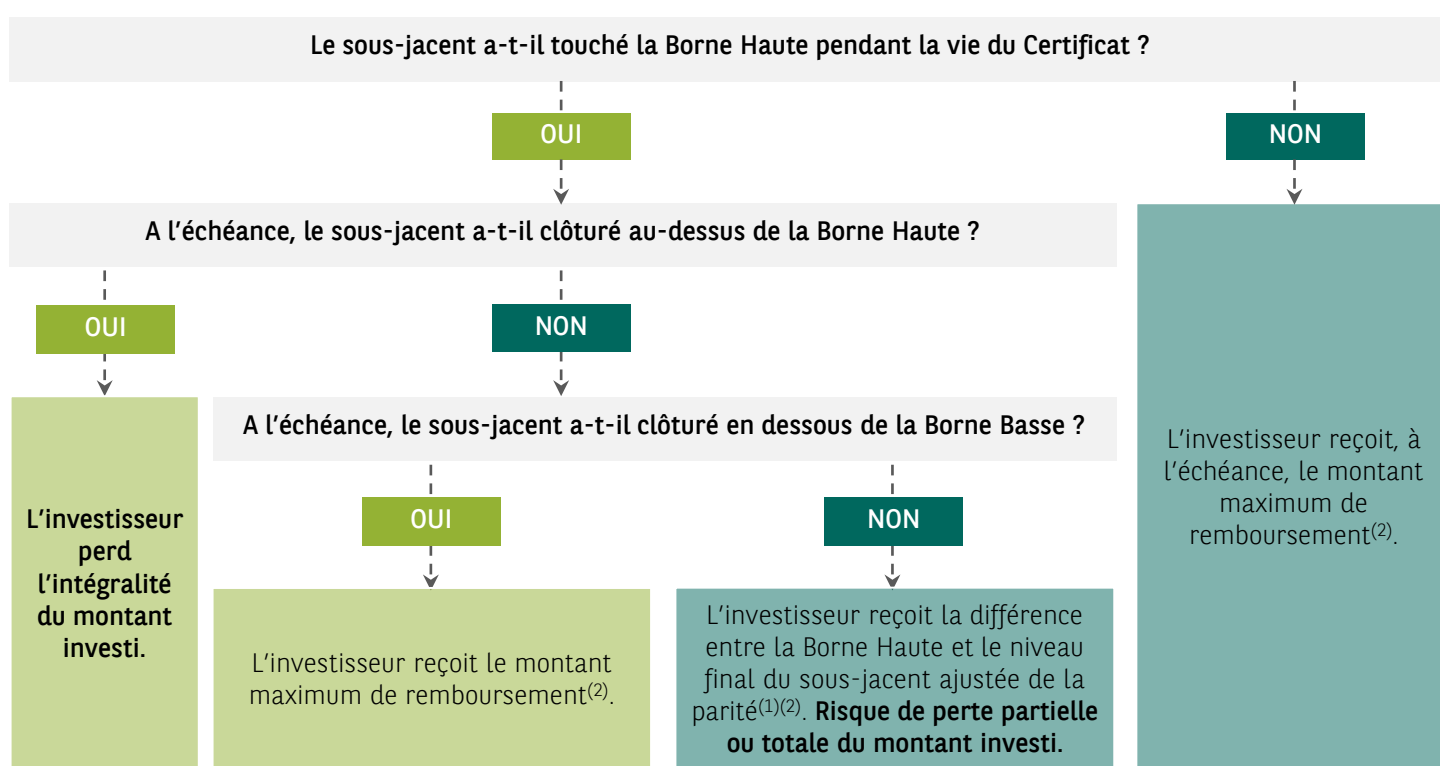
6. Le Flooré+

6. 1. Caractéristiques et fonctionnement du Flooré+

Le Flooré+ fonctionne d'une manière analogue au Flooré si ce n'est qu'il possède une dimension supplémentaire : **tant que le cours du sous-jacent n'a pas touché la Borne Haute pendant la vie du Flooré+, vous recevez à l'échéance la valeur maximale de remboursement.** Dans le cas où le cours du sous-jacent touche la Borne Haute en cours de vie du Flooré+, ce dernier fonctionne alors comme un Flooré.

Les Floorés et Floorés+ sont donc très similaires, mais ces derniers correspondent à un profil d'investissement moins offensif car ils offrent plus de chances d'obtenir le remboursement maximum à l'échéance. En toute logique, leur cours de négociation est également plus élevé.

Schéma récapitulatif



(1) La parité correspond au nombre de Certificats nécessaires pour acquérir une unité de sous-jacent.

(2) Hors frais de commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et de faillite, défaut de paiement et de mise en résolution du Garant de la formule.

6. 2. Illustration

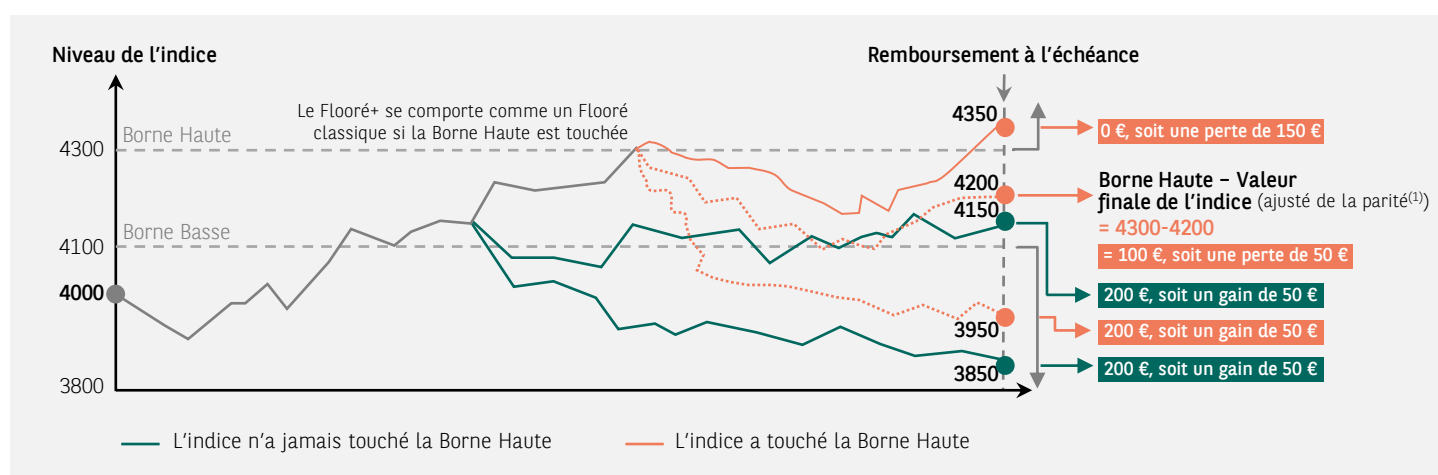
Les données chiffrées dans ces exemples n'ont qu'une valeur informative pour illustrer le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Pour suivre en permanence l'évolution du prix de votre Flooré+, vous pouvez consulter la page qui lui est consacrée sur notre site Internet www.produitsdebourse.bnpparibas.fr (Rubrique Produits / Flooré+).

Le Flooré+ décrit dans cet exemple a une parité de 1 et son sous-jacent est un indice (dividendes non réinvestis).

Le jour de son émission, un investisseur décide d'acquérir à 150 € un Flooré+ qui permet d'investir sur un indice cotant actuellement 4000 points sur le marché.

- **Borne Basse** : 4100 points (soit 2,5% sous le niveau actuel de l'indice sous-jacent)
- **Borne Haute** : 4300 points (soit 7,5% sous le niveau actuel de l'indice sous-jacent)
- **Échéance** : 6 mois
- **Maximum de remboursement** : 200 € (correspondant à l'écart entre les deux bornes de 200 points ajusté de la parité, soit une évolution du Flooré+ de 33,3% si l'indice baisse, stagne ou ne progresse pas plus de 7,5% par rapport à son niveau à l'émission)



À l'échéance, deux scénarios possibles :

▪ La Borne Haute est touchée en cours de vie

Si la Borne Haute a été touchée en cours de vie du Flooré+ : le Certificat Flooré+ se comporte alors comme un Certificat Flooré classique.

- **Scénario défavorable** : À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **au-dessus des 4300 points** (Borne Haute) : la valeur de remboursement du Flooré est **nulle** et **l'investisseur perd l'intégralité de son investissement**.
- **Scénario médian** : À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **entre les deux bornes** : le Flooré est remboursé de la **différence entre la Borne Haute et le niveau final de l'indice, ajustée de la parité** ; **risque de perte partielle du montant investi**.
- **Scénario favorable** : À l'échéance, le niveau de l'indice se situe **en dessous des 4100 points** (Borne Basse) : l'investisseur reçoit le **montant maximum de remboursement**, soit 200 €.

▪ La Borne Haute n'est pas touchée en cours de vie

Le niveau final de l'indice est **en dessous des 4300 points** et la Borne Haute n'a **jamais été touchée** en cours de vie du Flooré+ : l'investisseur reçoit le **montant maximum de remboursement**, soit 200 €.

(1) La parité correspond au nombre de Certificats nécessaires pour acquérir une unité de sous-jacent.

7. Avantages et inconvénients des Floorés et Floorés+

AVANTAGES

- Grâce à l'effet de levier, les Floorés et Floorés+ offrent une performance potentiellement favorable à l'échéance, dans un contexte de marché stable ou modérément baissier.
- Dès la souscription, l'investisseur connaît le montant maximum de remboursement du Flooré ou Flooré+ qu'il peut obtenir à l'échéance.
- Les Floorés+ offrent plus de chance d'obtenir le montant maximum de remboursement tant que la Borne Haute n'est pas touchée en cours de vie du Flooré+.
- Les Floorés et Floorés+ sont cotés en continu⁽¹⁾ sur différentes plateformes de négociation dont Euronext Access Paris, et s'échangent aussi simplement qu'une action. La liquidité de ces Certificats est assurée par le groupe BNP Paribas.

INCONVÉNIENTS

- **Les Floorés et Floorés+ sont des produits présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.**
- De par l'effet de levier qu'ils procurent, les Floorés et Floorés+ sont des produits risqués réservés aux investisseurs disposant de connaissances spécifiques.
- L'investisseur perd l'intégralité de son investissement si le sous-jacent clôture au-dessus de la Borne Haute du Flooré ou Flooré+ à l'échéance.
- La performance des Floorés et Floorés+ est plafonnée à la hausse au montant maximum de remboursement à l'échéance.
- Les dividendes éventuels détachés par l'actif sous-jacent au Flooré ou Flooré+ ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance du sous-jacent ; ceci résulte, pour l'investisseur, en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- Les Floorés et Floorés+ indexés sur un sous-jacent cotant sur une devise autre que l'euro n'offrent pas de protection contre le risque de change ; ils sont donc exposés aux variations des taux de change.

(1) Dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Vous pouvez consulter à tout moment les horaires de cotation des Floorés et Floorés+ sur notre site: www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/horaires-de-cotation.

8. Comprendre les frais associés au Flooré et Flooré+

- **La fourchette achat/vente*** : La fourchette achat/vente change en fonction des produits et des dates d'échéance, et peut être étendue en fonction des conditions de marché.
- **Frais de courtage** : Les frais de courtage sont prélevés lors de l'achat ou la vente de votre Flooré ou Flooré+ par votre intermédiaire financier. Pour toutes questions relatives à ces frais, veuillez vous rapprocher de votre intermédiaire financier.

*Les frais évoqués dans ce paragraphe sont déjà inclus dans le prix du Flooré ou Flooré+.

Profil d'investissement

Il faut choisir un Flooré adapté à votre profil de risque et au potentiel de performance que vous visez.

- Un investisseur au profil dynamique (avec une anticipation baissière) choisira un Flooré dont la Borne Basse est située en dessous du cours du sous-jacent pour viser un rendement potentiel élevé. En contrepartie, **le risque de perte en capital partielle ou totale est plus élevé car la distance à la Borne Haute est moins élevée. On dit que le Certificat Flooré est « en dehors la monnaie ».**
- A contrario, un investisseur plus défensif (avec une anticipation de stagnation, de hausse/baisse modérée) préférera un Flooré avec une Borne Basse située au-dessus du cours du sous-jacent pour bénéficier d'une protection plus importante à la hausse. En contrepartie, la performance potentielle sera moins élevée. Le Certificat Flooré est dit « dans la monnaie ».

Flooré ou Flooré+ ?

Le choix d'un Flooré+ par rapport à un Flooré convient pour un investisseur souhaitant adopter une stratégie moins offensive. En effet, à bornes équivalentes, un investisseur a plus de probabilité d'être remboursé à la valeur maximum de remboursement en investissant sur un Flooré+. Toutefois, si la Borne Basse est touchée en cours de vie, le Flooré+ se comporte comme un Flooré et **il existe un risque de perte totale ou partielle du montant investi.**





9. Principaux facteurs de risques

Les produits s'adressent à des investisseurs spécialistes de ces produits et ne devraient être achetés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. Les investisseurs doivent procéder, avant tout investissement, à leur propre analyse en se rapprochant le cas échéant de leurs propres conseils.

Il est recommandé de lire attentivement la rubrique "Facteurs de Risques" du Prospectus de Base qui inclut notamment les principaux risques suivants :

Risque de perte du capital : Les Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ présentent un risque de perte partielle ou totale du montant investi en cours de vie et à l'échéance.

Risque de marché : Ces produits peuvent connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. Le produit ne comporte pas de protection du capital.

Effet de levier : Ces produits intègrent un effet de levier, qui amplifie les mouvements du cours du sous-jacent de référence quotidiennement, à la hausse comme à la baisse, ce qui peut avoir un effet favorable ou défavorable sur la valeur du produit, suivant les cas. Un Cappé/Cappé+ réagit favorablement à la hausse de l'actif sous-jacent alors qu'un Flooré/Flooré+ réagit défavorablement à la hausse de l'actif sous-jacent. Inversement, un Cappé/Cappé+ réagit défavorablement à la baisse de l'actif sous-jacent alors qu'un Flooré/Flooré+ réagit favorablement à la baisse de l'actif sous-jacent.

Risque de crédit : L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du garant de la formule. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine du garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le garant au titre de la garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre des Cappés/Cappés+ ou Floorés/Floorés+ émis par l'Émetteur.

Risque de change : Lorsque l'actif sous-jacent est coté et/ou libellé dans une devise étrangère et/ou, dans le cas d'un indice, lorsque qu'il regroupe des composants libellés et/ou cotés dans une ou plusieurs devises, les produits seront sensibles aux évolutions du taux de change entre cette (ces) devise(s) et l'euro ou toute autre devise dans laquelle les produits sont libellés.

10. Résumé des principales caractéristiques du Cappé/Cappé+ et Flooré/Flooré+

- **Produit présentant un risque de perte en capital, partielle ou totale, en cours de vie et à l'échéance.**
- Titre de créance émis par BNP Paribas Issuance BV coté en continu sur différentes plateformes de négociation dont Euronext Paris⁽¹⁾.
- Formule garantie par BNP Paribas S.A.⁽²⁾. Bien que la formule de remboursement du produit soit garantie par BNP Paribas S.A., le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par le sous-jacent.

■ Principe :

- le **Cappé/Cappé+** permet de se positionner à la hausse sur un sous-jacent avec de l'effet de levier. Le **montant maximum de remboursement est connu dès l'émission** du produit. Il s'agit de l'écart entre la Borne Haute et la Borne Basse, ajusté de la parité.

À l'échéance, si le sous-jacent clôture au-dessus de la Borne Haute, le **Cappé** sera remboursé au montant maximum de remboursement. S'il clôture entre les deux bornes, le montant de remboursement du **Cappé** sera égal à la différence entre le cours de clôture du sous-jacent et la Borne Basse, ajustée de la parité. Dans cette hypothèse, **l'investisseur peut subir une perte en capital totale ou partielle**. Enfin, à l'échéance, si le sous-jacent clôture sous la Borne Basse, le montant de remboursement du **Cappé** sera nul. **L'investisseur perd alors l'intégralité du montant investi.**

Le **Cappé+** se comporte de manière analogue au **Cappé** si ce n'est qu'il possède une dimension supplémentaire : tant que le cours du sous-jacent n'a pas touché la Borne Basse durant la vie du produit, le **Cappé+** est remboursé au montant maximum de remboursement à l'échéance. Si la Borne Basse est touchée en cours de vie du produit, ce dernier fonctionne alors comme un **Cappé**.

- le **Flooré/Flooré+** permet de se positionner à la baisse sur un sous-jacent avec de l'effet de levier. Le **montant maximum de remboursement est connu dès l'émission** du produit. Il s'agit de l'écart entre la Borne Haute et la Borne Basse, ajusté de la parité.

À l'échéance, si le sous-jacent clôture en dessous de la Borne Basse, le **Flooré** sera remboursé au montant maximum de remboursement. S'il clôture entre les deux bornes, le montant de remboursement du **Flooré** sera égal à la différence entre la Borne Haute et le cours de clôture du sous-jacent, ajustée de la parité. Dans cette hypothèse, **l'investisseur peut subir une perte en capital totale ou partielle**. Enfin, à l'échéance, si le sous-jacent clôture au-dessus de la Borne Haute, le montant de remboursement du **Flooré** sera nul. **L'investisseur perd alors l'intégralité du montant investi.**

Le **Flooré+** se comporte de manière analogue au **Flooré** si ce n'est qu'il possède une dimension supplémentaire : tant que le cours du sous-jacent n'a pas touché la Borne Haute durant la vie du produit, le **Flooré+** est remboursé au montant maximum de remboursement à l'échéance. Si la Borne Haute est touchée en cours de vie du produit, ce dernier fonctionne alors comme un **Flooré**.

- **Horizon de placement** : 1 à 6 mois.
- Aucun droit d'entrée ni de sortie*.
- La liquidité du marché est assurée à l'achat et à la vente par le groupe BNP Paribas⁽¹⁾.
- Produit non éligible au PEA. Renseignez-vous auprès de votre intermédiaire financier habituel pour connaître les frais applicables à votre support d'investissement.
- Les dividendes ne sont pas réinvestis et ne participent donc pas à cette performance ce qui est moins favorable à l'investisseur.

* Hors frais de courtage et fourchette achat/vente.

(1) Dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Vous pouvez consulter à tout moment les horaires de cotation des Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ sur notre site : www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/horaires-de-cotation.

(2) Notations de crédit au 28 janvier 2025 :

- BNP Paribas Issuance B.V. : Standard & Poor's A+

- BNP Paribas S.A. : Standard & Poor's A+, Moody's A1 et Fitch Ratings A+

Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité du Garant de la formule.

Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

11. Lexique : quelques définitions à retenir !

Dans la monnaie : Un Cappé/Cappé+ est dit « dans la monnaie » lorsque la Borne Haute est située en dessous du cours du sous-jacent. Un Flooré/Flooré+ est dit « dans la monnaie » lorsque la Borne Basse est située au-dessus du cours du sous-jacent.

Date d'échéance (ou date de maturité) : elle correspond à la date limite de durée de vie d'un Cappé/Cappé+ ou Flooré/Flooré+. La date d'échéance est fixée à l'émission du produit.

Effet de levier : L'effet de levier multiplie à la hausse comme à la baisse la performance de l'actif sous-jacent, ce qui peut être favorable ou défavorable à l'investisseur. Par exemple un effet de levier de 5 signifie que lorsque le cours du sous-jacent varie de plus ou moins 1%, le prix du Cappé/Cappé+ ou Flooré/Flooré+ variera de plus ou moins 5% (Les Cappés réagissant favorablement à la hausse de l'actif sous-jacent et les Floorés réagissant favorablement à la baisse de l'actif sous-jacent).

En dehors de la monnaie : Un Cappé/Cappé+ est dit « en dehors de la monnaie » lorsque la Borne Haute est située au-dessus du cours du sous-jacent. Un Flooré/Flooré+ est dit « en dehors de la monnaie » lorsque la Borne Basse est située en dessous du cours du sous-jacent.

Parité : correspond au nombre de Cappés/Cappés+ ou Floorés/Floorés+ nécessaires pour acquérir une unité de sous-jacent.

Sous-jacent : désigne l'actif spécifique (action, indice, matière première, ...) sur lequel porte un produit coté en Bourse.

Volatilité implicite : correspond à l'anticipation du marché quant à la capacité de variation du sous-jacent. Une forte volatilité implique que le marché s'attend à de fortes fluctuations du sous-jacent.



Sensibilité des Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ au passage du temps et à la volatilité

Le temps a-t-il une influence sur le prix des Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ ?

Le temps a une influence sur le prix d'un Certificat Cappé/Cappé+ ou Flooré/Flooré+. Si le Certificat Cappé/Cappé+ ou Flooré/Flooré+ est dans la monnaie, plus le temps passe, et plus le Certificat prend de la valeur, puisque le scénario favorable est en train de se concrétiser et que la probabilité d'obtenir le maximum de remboursement à l'échéance est de plus en plus forte.

En revanche, si le Certificat Cappé/Cappé+ ou Flooré/Flooré+ est en dehors de la monnaie, le temps a un impact négatif sur le prix du Certificat, car plus le temps passe et plus la probabilité de perdre l'intégralité du montant investi augmente.

La volatilité a-t-elle une influence sur le prix des Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ ?

La volatilité a une influence plus ou moins forte selon que le Certificat est dans la monnaie ou hors de la monnaie.

Pour un Certificat dans la monnaie, une baisse de la volatilité diminue la probabilité que le Certificat ne dévie du scénario qui est en train de se dessiner (stagnation, hausse modérée ou baisse modérée).

Au contraire, une hausse de la volatilité est favorable à l'investisseur dont le Certificat est en dehors de la monnaie, puisque cela favorise un scénario de hausse/baisse plus importante du niveau de l'indice sous-jacent qui pourrait alors clôturer à l'échéance au-dessus de la Borne Haute pour les Cappés/Cappés+ ou en dessous de la Borne Basse pour les Floorés/Floorés+.

Pour résumer, toutes choses égales par ailleurs, il vaut mieux espérer une baisse de la volatilité lorsqu'on détient un Certificat dans la monnaie et une hausse de la volatilité si le Certificat détenu est en dehors de la monnaie.

Tableau récapitulatif

Impact sur le prix du Cappé/Cappé+ et Flooré/Flooré+	PASSAGE DU TEMPS	HAUSSE DE LA VOLATILITÉ IMPLICITE	BAISSE DE LA VOLATILITÉ IMPLICITE
Certificat dans la monnaie	Hausse du prix	Baisse du prix	Hausse du prix
Certificat en dehors de la monnaie	Baisse du prix	Hausse du prix	Baisse du prix

Pour investir

Les Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ se négocient aussi simplement qu'une action : vous passez vos ordres de Bourse via un compte titres auprès de votre intermédiaire financier habituel (banque, courtier ou broker). Pour cela vous précisez le code Mnémonique ou ISIN du Certificat, la quantité et le cours de négociation souhaités. Comme pour toute opération sur un titre coté en Bourse, des frais de courtage vous seront facturés par votre intermédiaire financier⁽¹⁾.

De par l'effet de levier quotidien qu'ils procurent, les Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ sont réservés aux investisseurs disposant de connaissances spécifiques qui sont conscients des risques inhérents à ces produits.

Vous pouvez retrouver les caractéristiques et la documentation sur les Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ BNP Paribas sur le site www.produitsdebourse.bnpparibas.fr (Produits / Cappé / Cappé+ / Flooré / Flooré+).

Notre équipe est à votre disposition au **N°VERT 0 800 235 000** pour répondre à toutes vos questions sur les Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+.

(1) Les frais de courtage sont prélevés lors de l'achat ou de la vente de votre Cappé/Cappé+ ou Flooré/Flooré+. Pour toutes questions relatives à ces frais veuillez vous rapprocher de votre intermédiaire financier.



AVERTISSEMENT :

Ce document à caractère promotionnel a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 du règlement général de l'AMF.

Produits présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance émis par BNP Paribas Issuance B.V. (véhicule d'émission dédié de droit néerlandais) et à destination d'investisseurs disposant de connaissances spécifiques. BNP Paribas S.A. garantit aux porteurs le paiement des sommes prévues par la formule de remboursement. **BNP Paribas attire l'attention du public sur les facteurs de risque figurant dans le Prospectus de Base applicable.**

En raison de leur nature, les Certificats Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent, en fonction de l'évolution des sous-jacents, se traduire par une perte partielle ou intégrale du montant initialement investi. **Les Certificats Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ s'adressent à des spécialistes et ne devraient être achetés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques.** Les Certificats Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ offrent un effet de levier important qui amplifie la performance de l'actif sous-jacent à la hausse comme à la baisse, ce qui peut être favorable ou défavorable à l'investisseur. **En acquérant les Certificats Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+, les investisseurs prennent un risque de crédit sur l'émetteur et sur le garant de la formule.** Il appartient aux investisseurs de comprendre les risques, les avantages et inconvénients liés à un investissement dans les Certificats Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ et de prendre une décision d'investissement seulement après avoir examiné sérieusement, avec leurs conseillers, la compatibilité d'un investissement dans les Certificats Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ au regard de leur situation financière, après avoir lu le présent document et la documentation juridique des Certificats Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ et ne s'en remettent pas pour cela à une entité du Groupe BNP Paribas. Leur souscription, placement et revente pourront intervenir par voie d'offre au public, en France uniquement, sans exemption à l'obligation de publier un prospectus. La documentation juridique des Cappés/Cappés+ et Floorés/Floorés+ est composée, en fonction des produits émis : (i) soit (a) du Prospectus de Base applicable pour l'émission de Certificats visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF, régulateur français) soit (b) du Prospectus de Base applicable dénommé « Warrant and Certificate Programme », visé par l'Autoriteit Financiële Markten (AFM, régulateur néerlandais), (ii) des Suppléments au Prospectus de Base applicable, (iii) des Conditions Définitives (« Final Terms ») et (iv) du Résumé Spécifique à l'Émission (« Issue Specific Summary »). L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considéré comme un avis favorable de la part de l'AMF sur la qualité des titres de créance faisant l'objet de cette communication à caractère promotionnel. La documentation juridique est consultable sur le site Internet <https://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/produits> dans la rubrique « Documents » du Produit concerné et sur le site internet de l'AMF www.amf-france.org à l'exception du Prospectus de Base applicable visé par l'AFM et de ses Suppléments, disponibles uniquement sur le site <https://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/prospectus/>.

Tous les supports d'information sont également disponibles gratuitement sur simple demande adressée à BNP Paribas Warrants et Certificats, 20 boulevard des Italiens, 75009 Paris. Ces produits s'inscrivent dans le cadre de la diversification du portefeuille financier des investisseurs et ne sont pas destinés à en constituer la totalité.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**